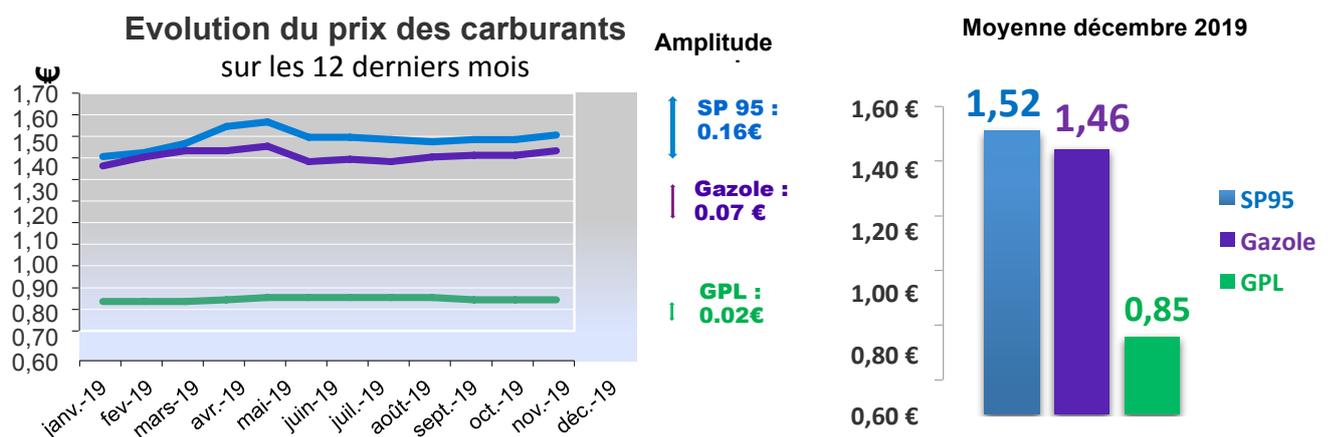


Baromètre GPL – Décembre 2019

0,85 € le litre / prix moyen à la pompe

**Avec le développement des ZFE :
Le GPL, le carburant alternatif au prix bas et stable
pour dépenser moins, moins polluer et circuler facilement**

En décembre 2019, le GPL maintient son prix bas et affiche une différence moyenne de **0,67 €/ litre** par rapport au Sans Plomb 95 et de **0,61 € / litre** par rapport au Gazole.



Source du prix au litre des carburants en euros : <http://www.ecologique-solaire.gouv.fr>

Le GPL, un carburant propre au prix bas et stable

Alors que le prix moyen à la pompe du SP95 et du Gazole ont enregistré de nettes hausses en 2019 (respectivement jusqu'à + 11% et + 5 %), celui du GPL est resté stable et a oscillé entre +/- 1%.

Le GPL est plus que jamais une alternative économique durable

Les véhicules équipés au GPL n'émettent pas de particules polluantes et pratiquement pas de Nox. Par rapport à une voiture essence, les voitures GPL émettent environ 15% de moins de CO₂.

Ils disposent d'une grande autonomie et peuvent faire le plein sur tout le territoire en moins de 2 minutes.

Les véhicules GPL peuvent circuler sans aucune restriction

En raison de leurs qualités environnementales, tous les véhicules GPL sont classés Crit'air1 quelque soit leur année d'immatriculation.

A noter : depuis le 1^{er} janvier 2020, à la suite d'un pic de pollution atmosphérique constaté fin décembre, la métropole de Lyon n'est plus accessible aux poids lourds et véhicules utilitaires non classés ou disposant de vignettes Crit'air 4 et 5. La métropole entend à travers l'établissement de sa zone à faibles émissions (ZFE) réduire la pollution atmosphérique et "accélérer le renouvellement des véhicules". Rouler au GPL est une solution économique pour continuer à rouler en polluant moins, et même sans changer de véhicule.

Les autres avantages pour les particuliers et les professionnels

- La prime à la conversion pour un véhicule GPL neuf ou d'occasion peut atteindre jusqu'à 3 000€.
- Tous les véhicules GPL qui émettent moins de 100gCO₂/km, sont exonérés de la Taxe sur les Véhicules de Société (TVS).
- La TVA est récupérable à 100% sur l'achat de GPL et la TICPE est à taux réduit comparé aux carburants traditionnels.
- La carte grise des véhicules GPL est gratuite dans quasiment toutes les régions de France et ils bénéficient de gratuités et de tarifs réduits en voirie et dans les parkings souterrains.
- Plus de 1 600 stations services distribuent le GPL en France, avec une station tous les 60 km environ.

Le GPL est une solution disponible et maîtrisée d'avenir.

À propos du Comité Français du Butane et du Propane

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : www.cfbp.fr, www.vehicule-gpl.fr



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)
